

au 1^{er} juin 2015



Collection
Observatoire



Modernisons l'action publique locale

Nouvelle carte territoriale, recomposition des compétences, budgets tendus... la période invitent les dirigeants territoriaux à innover et moderniser l'intervention des collectivités pour garantir le maintien d'une gestion publique locale à la hauteur des attentes des populations.

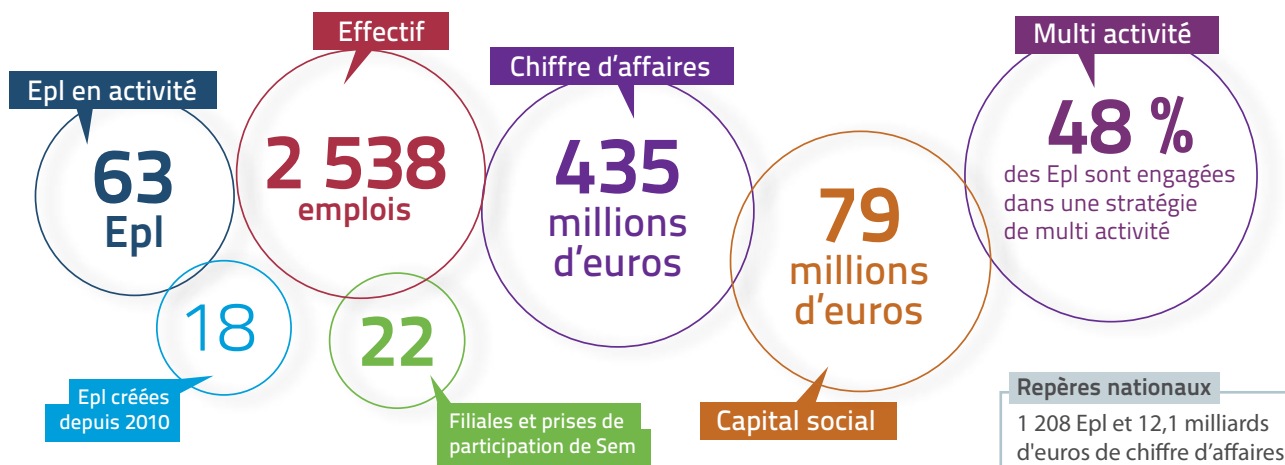
Les élus de l'interrégion Lorraine Champagne-Ardenne l'ont bien compris. Ils ont su s'approprier l'ensemble des composantes de l'économie mixte en confortant leur recours aux Sem, et en se saisissant des nouvelles opportunités offertes par la Spl.

Pas moins d'une vingtaine d'Epl ont été créées ces cinq dernières années dans l'interrégion. L'affirmation du fait intercommunal n'est pas étrangère à cette dynamique. 61 % des dernières sociétés constituées l'ont été à l'initiative d'un Epci et les projets de création d'Epl accompagnés par la Fédération des Epl confortent cette tendance.

Je suis convaincu que l'introduction en droit français de la Sem à opération unique, dite SemOp, et la future grande région Est ne manqueront pas de donner de nouvelles opportunités de développement au mouvement Epl de Lorraine et Champagne-Ardenne.

Richard LIOGER

Président de la Fédération des Epl Champagne-Ardenne Lorraine
Premier adjoint au maire de Metz, Vice-président de Metz Métropole
Conseiller régional de Lorraine
Président de la SEBL et de la SAREMM



Un mouvement Epl interrégional dynamique et en mutation

Pour répondre aux besoins des collectivités, 63 Entreprises publiques locales interviennent en Lorraine et en Champagne-Ardenne. Majoritairement présentes en Lorraine, les Epl sont toutefois implantées dans chacun des départements de l'interrégion.

Avec plus de 2 500 emplois et plus de 435 millions d'euros de chiffre d'affaires, en croissance de 4 % par rapport à 2013, les Epl participent au développement économique des territoires.

Au cours des 5 dernières années, 18 nouvelles Epl ont été créées dans l'interrégion concentrant ainsi 7 % des créations nationales. Ce dynamisme témoigne de la volonté des élus de

s'appuyer sur la gamme Epl pour mener leur politique publique. C'est le cas dans le secteur de l'environnement largement représenté (21%), ce qui confirme les spécificités du Grand Est pilote en matière de gestions des énergies, notamment renouvelables : méthanisation, biomasse, éolien...

Autres secteurs en fort développement, le tourisme, la culture et les loisirs. Levier de croissance et d'attractivité pour l'ensemble des territoires, plus d'une Epl sur cinq, évolue dans ces domaines.

Outil plastique s'il en est, l'intérêt des Sem pour la filialisation touche 19 % des sociétés, principalement dans les secteurs de l'aménagement et de l'immobilier.

Enfin, 48 % des Epl de l'interrégion sont investies dans une stratégie de diversification, dont 10 % dans une optique d'intégration verticale*. Ainsi positionnées comme des opératrices multi-activités, les Epl offrent une réponse globale, gage de cohérence, d'économies d'échelle et d'ingénierie renforcée, à leurs actionnaires de référence que sont les collectivités.

* Intégration verticale : stratégie qui consiste pour une entreprise à intégrer de nouvelles activités au-delà de son cœur de métier, situées en amont ou en aval de sa chaîne de valeur.